

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : J022 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MU AHNAN HALIMA

Date de naissance :

Adresse : Résidence: EL KACERINE 7/14 GU

APT. N° 6 Hoy EL KACERINE 7/14 GU

Tél. : 26 69 26 36 79 Total des frais engagés :

HAKANI

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. BELGHITI Khadija
Médecin Généraliste
45 Bd. Bourguiba La Zegzeg
App. N° 3 - Casablanca

Date de consultation : 10/01/22

Nom et prénom du malade : M- AHNAN HALIMA

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : maladie mentale + colopathie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 30/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20.08.22			150.00	Dr. BELGHTI KHALIL Médecin Dentiste 45, Bd Bourguiba Casablanca App. N° 3 - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE OULMÈS CASA S.A.R.L.A.U Angle Bd Ghandi et Yacoub El Mansour - Casablanca Tél: 0522 36 08 06	30/09/22	499.70

092047489

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

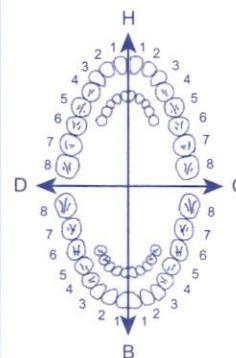
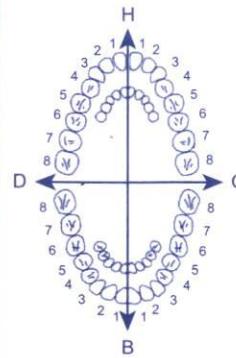
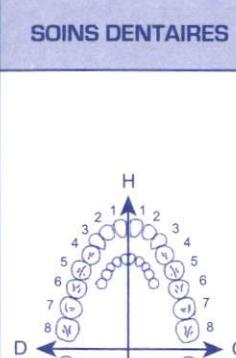
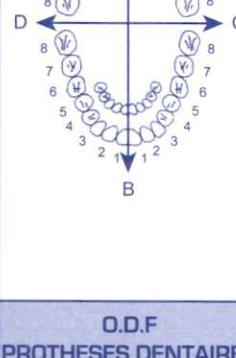
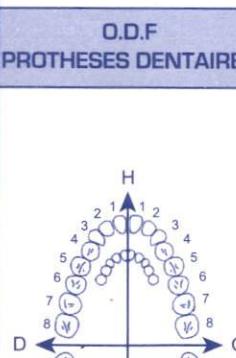
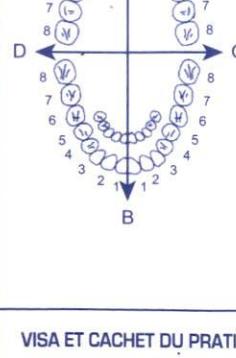
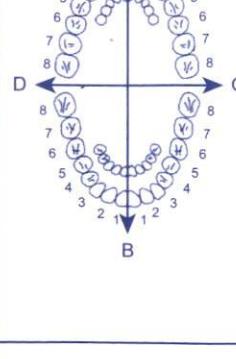
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D	00000000	B	
	G	00000000		
	B	35533411		
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Doctor BELGHITI Khadija

Médecin Généraliste

Echographie Générale

الدكتور بلغيتي خديجة

الطب العام

الصدى الصوتي العام

Casa le, 30-09-22

Mme

ADNAN

HAIMA

PHARMACIE OULMES CASA

00283.90009.0620

Angle Bd Ghazi et Yacoub
El Mansour Casablanca

Tél: 0522 36 08 06

①

Fleximot

200

90,10

AS

cp * 21 - 10

②

stix

AS

1/2 cp le soir.

38,30 ③

2014 stix onces.

AS

1 once ماء احمر.

21500

Alflorex

AS

1 cp -

45 شارع بوركون الطابق الأول - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 22 11 01

45 Bd de Bouraoane 1^{er} étage - Casablanca - Tél : 05 22 22 11 01

①

Normo-gastral

12.00



1 sp eff x 2'1 -

57,70

⑥



Bérelax

1 s + rj - 0,5

499,70

PHARMACIE OULMES CASA

S.A.R.L.
002837431000
Angle Bd Chahid Yacoub
El Mansoura - Casablanca
Tél: 0523 471896

Dr. BELGHITI Khadija
Médecin Généraliste
45, Bd. Bouygues 1er Etage
App. N° 3 - Casablanca



SYMBI
alforex®
pour le Syndrome de l'Intestin Irritable
Poids net : 7,5 g

TO/SBLEE

103008

2024/03

Importateur Exclusif
BIOCODEX MAROC
B.P.126 Nouaceur
www.biocodex.ma
P.P.V. : 245,00 DH
CE N° : 34757/2019/DMP

SYMBI SYS®

alforex®

pour le Syndrome de l'Intestin Irritable

MAPHAR
POLYMAX 6 capsules vaginales
Bd. Alkamil No. 6, Ql-Sidi Bernoussi,
Casablanca, Maroc
P.P.V. : 38DH50

6 118001 182015

NORMOGASTRYL

PPV 120H00
EXP 06/2025
LOT 16059 3

souche unique *Bifidobacterium longum* a prouvé son efficacité dans la réduction du Syndrome de l'Intestin Irritable. La souche

35624® présente dans Alforex® fait partie de la famille des *B. longum* mère au bébé à la naissance et l'intestin humain. Elle transite à l'atteint l'intestin en vie.

tômes typiques du Syndrome de l'Intestin Irritable en se fixant sur l'intestin irrité et créant un réduisant ainsi la perturbation de

une souche *B. longum*. Autres

PER : 12/2024
01/22/2024

PER : 09/2025
01/21/2025

6 118000 010234

6 118000 061465

Alforex® peut être pris au cours ou en dehors des repas, à n'importe quel moment de la journée. Avez la gélule entière avec suffisamment de liquide (par exemple, un verre d'eau ou de lait plutôt que des boissons acides comme les jus). Le produit est à usage oral.

Les jus de fruits sont généralement acides et l'acidité peut causer des dommages sur la souche 35624®. Nous recommandons de prendre Alforex® avec de l'eau ou du lait ou des boissons moins acides comme les laits de soja, d'amande ou de riz.

Néanmoins, Alforex® peut être pris dans le cadre d'un repas avec un jus de fruits, car les aliments contribueront à protéger la souche Alforex®.

En tant que souche bactérienne, les effets de la souche *B. longum* 35624® pourraient être inactivés par un traitement antibiotique. Nous recommandons de continuer à prendre Alforex® pendant la prise d'antibiotiques, cependant la dose journalière d'Alforex® doit être prise séparément de l'antibiotique.

FRÉQUENCE D'UTILISATION

Prendre 1 gélule d'Alforex® par jour pendant 1 mois. Il est important de prendre Alforex® régulièrement et de finir le traitement complet.